

COMMUNIQUE DE PRESSE CNCFA « Table Ronde 28 novembre 2019 »

« CNCFA » LE LABEL DES MAÎTRES D'ŒUVRE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES !



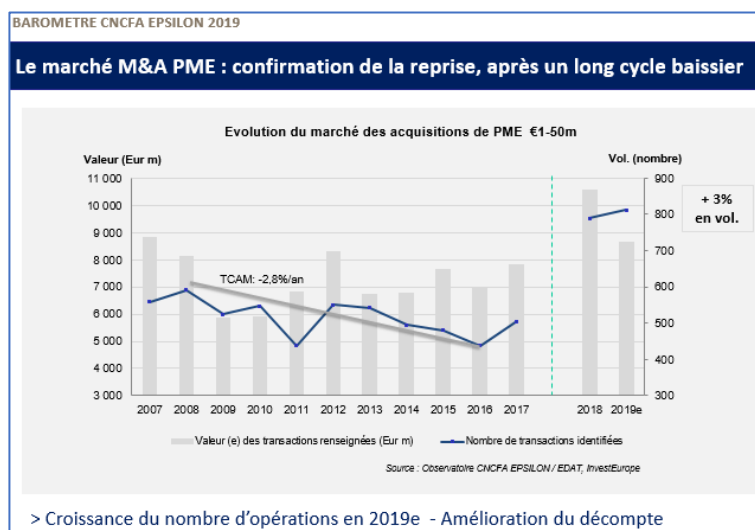
Nouvelle ère pour le CNCFA (Compagnie Nationale des Conseils en Fusions Acquisitions) avec son Président **Roland VACHERON** qui vient d'officialiser le lancement du **Label des Maîtres d'œuvre de la transmission d'entreprise** le 28 novembre 2019 au Cercle de l'Union Interalliée dans le cadre de la quinzaine de la transmission reprise d'entreprise initiée par le Ministère de l'Economie.

A cette occasion, le CNCFA dévoile les résultats de la 10^{ème} édition de son Baromètre national de la transmission des PME en France, présentés et réalisés par **Grégoire BUISSON**, Président D'EPSILON RESEARCH, partenaire du CNCFA.

Pour cette 10^{ème} édition du baromètre, Epsilon Research a mis en place une nouvelle méthode (et unique !) pour le décompte des cessions de PME, fondée sur le décompte et l'analyse, une par une, de plus de 2,000 transactions depuis 2017 – avec pour chacune une estimation de la fourchette de valeur (à partir des multiples sectoriels d'Epsilon).

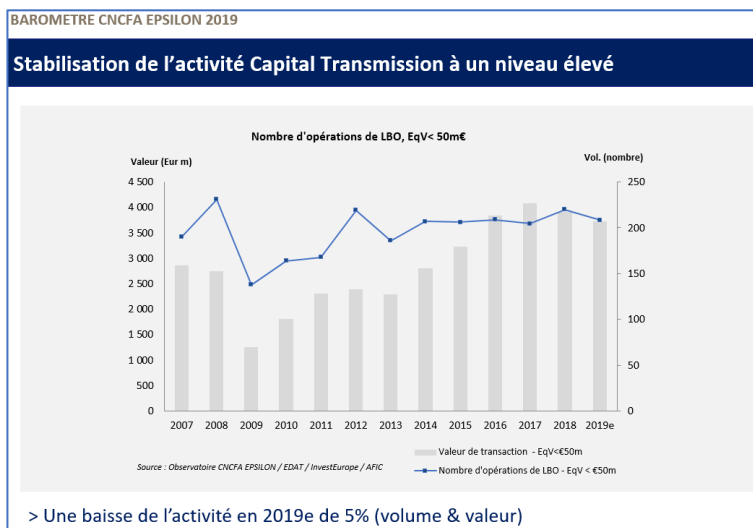
Quelques principaux résultats

Le volume d'activité (nombre de deals) estimé pour 2019 est en hausse de 3% par rapport à 2018 et confirme le retournement du marché M&A PME initié en 2017.



NB : en raison du changement de méthode d'estimation du marché, la hausse d'activité entre 2017 et 2018 apparaissant sur le graphe n'est pas statistiquement significative.

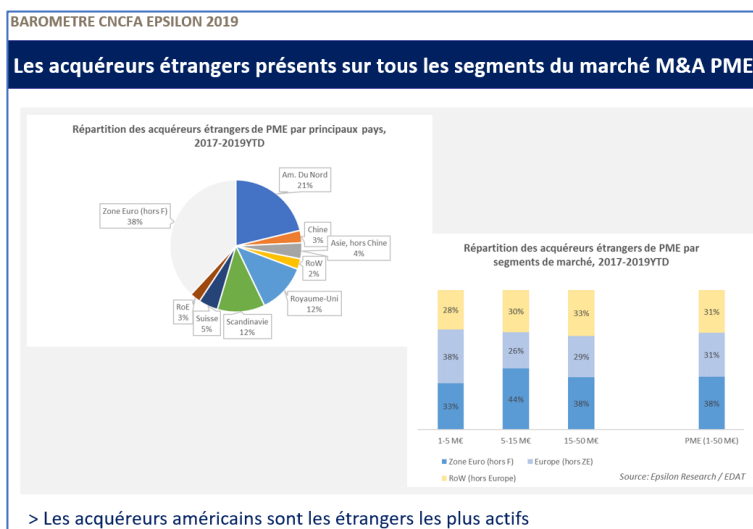
Le Capital Transmission PME enregistre une légère baisse en 2019e, de 5% en volume et en valeur, mais se stabilise à un niveau élevé. Il reste le plus dynamique de la zone euro, représentant plus de la moitié des opérations, et continue de bénéficier du niveau record de fonds levés et restant à investir en *private equity*.



Sur le segment des Moyennes Entreprises (15-50M€ en valeur), la part du Capital Transmission dans le marché M&A a augmenté significativement en 2019, représentant près d'une opération sur deux.

Parmi les acquéreurs non financiers, les grands groupes cotés ont été très actifs en 2019 sur les opérations supérieures à 5M€. Ils ont ainsi représenté 36% des acquisitions sur le segment 5-15M€ contre 20% en 2018 - un niveau équivalent à celui du segment des Moyennes Entreprises.

Les acquéreurs étrangers sont de plus en plus présents depuis 2017 sur les opérations supérieures à 5M€, avec une part record de 37% des acquéreurs industriels en 2019 sur le segment 15-50M€. Les premiers acquéreurs étrangers, hors zone euro, de PME françaises sont américains (21% des acquéreurs étrangers), 12% britanniques... et seulement 3% chinois.



Les prix des PME françaises se sont stabilisés en 2018 à un niveau qui reste élevé, après 4 ans de hausse. Ils convergent avec les prix de la zone euro depuis 2015/16. Le niveau des prix peut s'expliquer par la faiblesse des taux d'intérêt (faible coût du capital) et par le déséquilibre entre offre et demande de capitaux (PME à vendre).

Malgré la reprise de ces dernières années, le décalage entre l'augmentation mesurée du volume d'activité M&A et le niveau des prix des PME reste frappant. Il témoigne d'une polarisation du marché entre les entreprises les plus performantes (qui sont l'objet d'une forte concurrence) et celles qui ont du mal à se vendre.

Au-delà des éléments conjoncturels, la principale cause de cette faiblesse du marché M&A PME réside - non dans une hypothétique absence de repreneurs - mais davantage dans la fragilité du parc de PME, dont une partie n'est pas transmissible. L'insuffisance de préparation de ses dirigeants à la transmission de leur entreprise, relevée par les membres du CNCFA dans notre questionnaire annuel, vient aggraver le problème.

Pour obtenir tous les résultats du baromètre CNCFA EPSILON RESEARCH 2019

www.epsilon-research.com

Contact :

Grégoire BUISSON

EPSILON RESEARCH

7 rue Ambroise Thomas, 75009 Paris

Tel: +33 (0)1 4770 3024

gregoire.buisson@epsilon-research.com



Le Conseil d'administration du CNCFA



Dans ce contexte, réunis en Assemblée Générale, les adhérents du CNCFA ont salué l'initiative qui vise

- d'une part à apporter sur le marché français des fusions acquisitions un « Label CNCFA » garantissant la reconnaissance de ses membres en tant que Maîtres d'œuvre de tout le processus de la transmission d'entreprise et,
- d'autre part à informer les chefs d'entreprise sur les spécificités d'un métier technique et complexe exercé par les professionnels désormais labellisés CNCFA.

L'initiative a été très bien accueillie par l'ensemble des acteurs de la transmission d'entreprise présents à la table ronde.



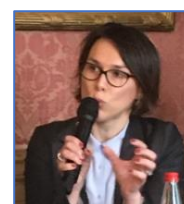
David SITRI, Roland VACHERON, Ewa NOWICKI, Géraldine AUBERT, Grégoire BUISSON, Frédéric BOULEUC, Luc DOYENNEL

Qu'ils soient avocat (**David SITRI**, avocat associé du cabinet A.S.A), expert-comptable (**Frédéric BOULEUC**, expert-comptable associé du Cabinet André & Associés), conseiller CCI (**Géraldine AUBERT** conseillère reprise-transmission PME à la CCI Paris Ile-de-France), banquier (**Ewa NOWICKI**, directrice centre d'affaires du Crédit Agricole Ile-de-France) ou investisseur (**Luc DOYENNEL**, directeur de participations de BPI France), ils ont tous exprimé la nécessité d'avoir un référent CNCFA qui fasse le lien entre eux pour le bon déroulement des opérations de cession et reprise d'entreprises.



David SITRI, avocat associé du cabinet A.S.A, n'hésite pas à le souligner : « Mon réflexe est d'identifier des professionnels comme vous qui vont avoir la mémoire du deal car la vérité c'est qu'en tant qu'avocat je ne peux pas suivre toute l'opération. Plus on arrive à travailler ensemble, mieux c'est, et ce label sera un outil très efficace ! »

Pour une bonne compréhension de l'entreprise pour son financement, **Ewa NOWICKI**, directrice centre d'affaires du Crédit Agricole Ile-de-France, trouve « Indispensable de travailler avec un cabinet spécialiste en fusions acquisitions » afin d'avoir au sein du dossier d'analyse la « rédaction d'un memorandum réalisé par le professionnel CNCFA ».





« Efficace » comme le précise **Géraldine AUBERT**, conseillère reprise-transmission PME à la CCI Paris Ile-de-France, et qui ajoute « La construction d'un label est essentielle pour aider les cédants à trouver les bons intervenants et cela participe de la professionnalisation de ce secteur ». Selon elle, il s'agit d'un « enjeu très fort en France » car la vigueur des cessions « assure la pérennité du tissu entrepreneurial » sur un marché national où 75% des transmissions se font par la cession.

Pour **Luc DOYENNEL**, directeur de participations de BPI France, « le label CNCFA est la porte d'entrée ». « Je suis ravi de la création de ce label » car les cabinets conseil en fusions acquisitions ont un vrai rôle pédagogique auprès des gouvernances d'entreprises. « Il faut beaucoup de temps pour expliquer (aux dirigeants) comment vendre ou acheter une société et expliquer comment procéder à une valorisation marché. »



Frédéric BOULEUC, en tant qu'expert-comptable associé du Cabinet André & Associés, appuie sur l'intérêt de tisser des liens avec les professionnels CNCFA qui apportent des éléments importants pour l'audit de l'entreprise grâce au memorandum qu'ils réalisent. « Le Label CNCFA est le gage d'une bonne "inter professionnalité" entre les acteurs de la FUSACQ ». Le CNCFA a un « Rôle très important et structurant pour l'ensemble de la profession, en permettant de mettre autour de l'opération tous les conseils afin d'aboutir au mieux à un closing. »

Monsieur **Roland VACHERON**, président du CNCFA et fondateur du cabinet Ad Res Conseil, se réjouit d'avoir répondu à une demande des acteurs de la profession. Il continuera au travers du CNCFA, à apporter le professionnalisme nécessaire à ce métier complexe sur des projets longs et difficiles. Sa vigilance sera permanente sur la qualité des membres de son syndicat.



Enfin, le renforcement de la déontologie avec la commission « admission et déontologie » est le garant des bonnes pratiques dans l'exercice de la profession et d'un contrôle assidu pour les nouvelles adhésions au syndicat. Le CNCFA poursuit sa mission de professionnalisation et de pédagogie pour être toujours au plus près des préoccupations des chefs d'entreprise.



La Table ronde

Contact :

Roland VACHERON, Président du CNCFA,
roland.vacheron@adresconseil.fr tel : 04 77 64 25 50,
www.cncfa.fr

